

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 10

Artikel: Le désastre français en 1939-1940 : ses causes intellectuelles : constatations et remèdes [fin]
Autor: Clément-Grandcour
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le désastre français en 1939-1940

Ses causes intellectuelles. Constatations et remèdes.

(Fin.)

II

Que fallait-il donc faire ? Que pouvait-on, que devait-on faire ?

Ce n'est pas en temps de guerre qu'on peut combler toutes les lacunes intellectuelles d'une paix prolongée. Les boucher à coup de circulaires et de notes de service est un leurre. Il faut évidemment, en cas de stagnation, combattre la torpeur. Nous ne l'avons que trop connue pendant la « drôle de guerre ». Elle était d'ordre moral plus encore que d'ordre intellectuel. Il fallait sans aucun doute s'adresser à l'esprit de l'armée, autant qu'à son cœur, créer une ambiance, informer, faire lire, obliger de haut en bas les cerveaux à travailler afin de n'être pas pris sur tous les points au dépourvu par des adversaires qui ont étudié avec méthode *toutes les éventualités pensables* et qui ont ainsi mis toutes les chances de leur côté.

Cette guerre a montré la faillite des improvisations, possibles au cours des guerres lentes de jadis, impossibles avec le « Blitzkrieg ». De 1914 à 1918 on a énormément travaillé du cerveau dans l'armée française. On en avait le temps. Au rythme de 1939-1940, rectifier n'était plus possible une fois les opérations déchaînées. La mémorable circulaire du général Weygand est restée à peu près sans effet : (note du 24 mai

1940 sur « la conduite à tenir contre les unités blindées appuyées par l'aviation »). Parue huit mois plus tôt elle nous eût peut-être sauvés.

Le répit providentiel qui nous était accordé aurait dû être mis à profit. Il était bien tard en septembre 1939 et dans l'hiver qui suivit. Il n'était pas trop tard.

Comme c'est toujours l'imprévu qui se présente à la guerre, *il fallait, dès après la mobilisation, instituer auprès des grands Chefs*¹ *des bureaux d'études et de recherches*, où auraient été accueillis et filtrés (comme par le maréchal de Villars avant la victoire de Denain, 1709) les idées inédites et les procédés neufs, au lieu de les évincer systématiquement.

Mais réellement il était bien tard pour modifier, dans la masse tout au moins, des habitudes ancrées dans les esprits par vingt ans de paix. Une fois les hostilités commencées, on peut encore galvaniser le moral d'une armée, surtout d'une armée comme l'armée française, mais pour créer les réflexes intellectuels — les seuls dont on est sûr qu'ils jouent en cas de danger — il faut un long travail. Le cheval vit sur l'avoine de la veille et non sur celle de la matinée.

Les moyens que nous avons énumérés plus haut, il fallait certes les employer. Rien n'était à négliger pour parer à une infériorité qui se manifestait, hélas, sur tous les terrains, même sur ceux où nous nous pensions imbattables. Il faut donc prévoir l'utilisation du temps de paix pour cette préparation intellectuelle qui deviendra de plus en plus nécessaire avec une guerre de plus en plus scientifique ; elle vaudra à notre armée des cerveaux rajeunis et non plus figés dans une admiration béate pour des modes de guerre périmés. Les plus traditionalistes d'entre nous en conviennent.

Au moral, restons dans notre vieille ligne française. Mais dans le domaine de la pensée, allons au devant des solutions

¹ Voir les ouvrages du général GASCOIN sur la Grande Guerre : *L'Evolution de l'Artillerie* et *Le Triomphe de l'Idée*. Le triomphe de l'idée et pas celui de l'éteignoir.

nouvelles, au lieu de nous faire remorquer par des idées qui ne sont plus des idées-forces.

Les réformateurs de la Prusse après 1807, ceux de la France après 1871, ceux de l'Allemagne après 1919 n'ont pas fait autrement.

Ce que nous allons donc esquisser maintenant, c'est un programme pour « l'entre-deux-guerres », celle que nous venons de perdre et celle que la France devra gagner si jamais elle veut revivre.¹

Il s'agit :

1. de définir le rôle de l'état-major, de la tête de l'armée ;
2. d'encourager l'activité cérébrale de l'armée, tout en la dirigeant ;
3. d'organiser la coopération intellectuelle de l'armée et de la nation.

ROLE DE L'ÉTAT-MAJOR.

Vu les circonstances actuelles, ce qui va suivre — et qui n'avait pas été réalisé avant la dernière guerre — n'a aucune chance d'être réalisé d'ici longtemps. Nous croyons cependant, en notre qualité de vieil officier d'état-major, utile d'exprimer quelques idées. Elles pourront servir peut-être à la reconstruction.

L'état-major, même le 3^e Bureau de l'état-major de l'Armée, a toujours été chez nous beaucoup trop absorbé par le service courant. Son rôle essentiel, ce n'est pas le service courant, c'est de préparer les éventualités, toutes les éventualités, et de tenir à jour les plans de campagne et d'opérations.

Exemple : la pointe sur la Hollande. Cette « campagne » aurait-elle eu lieu si elle avait été étudiée autrement que sur le papier, sans connaissance suffisante des pays, armées et tendances en jeu ?

¹ Nous rappelons que ces lignes datent de 1941, avant le réveil de Tunisie et la capitulation en rase campagne de l'Afrika-Korps à Zaghuan.

Une pareille conception du rôle de l'état-major exige une activité intellectuelle intense et toujours en éveil, accueillant les renseignements au lieu de les repousser ou de les dédaigner, provoquant et filtrant ces renseignements d'où qu'ils viennent, encourageant les voyages à l'étranger, recourant largement aux officiers de réserve fixés hors de France, aux spécialistes de tous genres, aux Français voyageant à l'étranger, aux ingénieurs, missionnaires, etc... et se *méfiant beaucoup* des enquêteurs, journalistes et conférenciers qui voyagent trop vite, découvrent un pays en quelques jours et dont les impressions ou opinions trop subjectives sont trop souvent crues comme parole d'Évangile.

Une pareille conception du rôle de l'état-major entraînerait le remaniement des attributions respectives dévolues aujourd'hui aux 2^e et 3^e Bureaux.

Le 3^e Bureau (instruction et opérations) se verrait attribuer tout ce qui est préparation des opérations éventuelles, même sur les théâtres extérieurs.

Le 2^e Bureau, dépouillé de cette partie de son activité, se verrait grossi des organes suivants :

— Outre le 2^e Bureau proprement dit (études des armées étrangères ¹, et le 5^e Bureau (renseignements et contre-espionnage ², il comprendrait :

— un service : *censure extérieure à l'armée, presse et propagande* ;

— les services *historique et géographique* complètement rénovés. Ces deux services ont besoin, plus que n'importe quel autre, de garder longtemps les mêmes directeurs. Un institut de travail intellectuel ne peut pas, sans graves dommages, changer de tête tous les deux ans, au hasard des mutations et d'après les exigences des temps de commandement. Voilà des postes où il y aurait beaucoup plus d'avantages que d'in-

¹ Ce qui entraînerait : a) la résurrection de la *Revue Militaire de l'Étranger* ;
b) un bulletin confidentiel dont la diffusion serait l'affaire des chefs de corps.

² Agissant en liaison avec la Sûreté (organe civil), mais rétabli dans les fonctions qui lui étaient dévolues avant l'affaire Dreyfus.

convénients à maintenir au delà de la limite d'âge, dans le cadre d'un service sédentaire, comme il en existait dans d'autres armées (en Autriche-Hongrie notamment), des spécialistes confirmés dont le nombre n'est pas indéfini. Il y a des postes où ce qu'il y a de plus indispensable, c'est « la bouteille ».

Le premier provoquerait la réunion ou l'éclosion des souvenirs militaires, carnets, mémoires, etc... A lui (voir plus loin) serait rattaché le *Comité consultatif*.

Le deuxième verrait son action élargie par la reconstitution du corps des *ingénieurs-géographes*, mort-né au cours de la dernière guerre. En dehors de leur rôle cartographique et de l'interprétation des photographies prises en avion, ces ingénieurs seraient particulièrement chargés :

1. des reconnaissances de terrain (*service topographique*), suivant la pratique du Premier Empire, tombée si fâcheusement dans l'oubli.

2. du *service géologique* (enquêtes et sondages — à faire en liaison avec le Génie, avant d'entamer les travaux de campagne — étude du régime des eaux, recherches des souterrains, cavernes, etc..., radiesthésie...).

3. enfin, du *service météorologique* (en liaison avec les services de repérage de l'artillerie). Ce service, où nous aurions presque tout à imiter des Allemands, devrait avoir des filiales à l'échelon armée et à l'échelon corps d'armée.

Quant aux services topographique et géologique qui devaient avoir, comme pendant la Grande Guerre, des représentants jusques et y compris dans les états-majors de Division, le cadre actif des ingénieurs-géographes ne pouvait fournir qu'une partie du personnel nécessaire. Le complément aurait été recruté dans le personnel idoine fourni par les réserves.

Le 2^e Bureau, chargé surtout de fournir au 3^e Bureau les renseignements ou éléments de travail nécessaires à l'élaboration des plans d'opérations, aurait été doté, comme en 1939,

d'un *Bureau des traductions*, qui n'existait, avouons-le, qu'à l'état embryonnaire¹. Ce bureau serait chargé de la lecture assidue de la presse étrangère, notamment de la presse militaire. Il en devrait extraire toute la substance utile.

Enfin, il est une question pour laquelle nous avouons notre difficulté à trouver une solution pratique :

Malgré la haute valeur scientifique de beaucoup de nos officiers, malgré le travail souvent fructueux, mais toujours lent, de nos sections techniques, il n'est pas niable que cette dernière guerre a montré une évidente supériorité de nos ennemis en ce qui touche les applications pratiques des sciences à la guerre. Hier encore, il n'y avait pas dans l'armée française une direction générale du matériel, comme en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis (Ordnance service ou ordnance corps)². Il pourrait, il devrait y avoir du moins une section spéciale — à rattacher ou non au 2^e Bureau — et travaillant en liaison avec l'état-major technique du commandant en chef et avec les sections techniques, le service des poudres et explosifs, le sous-secrétariat des inventions — et portant le nom de *Service scientifique*.

Ce service serait particulièrement chargé :

- de la guerre chimique dans toutes ses applications ;
- de la lutte contre le feu ; de l'organisation systématique du camouflage, nuages artificiels, etc...
- des applications de l'électricité à la guerre ;
- de l'accueil et du filtrage des inventions intéressant l'armée.

Il serait doté des laboratoires nécessaires.

On sait que l'Allemagne, qui forme initialement ses officiers dans des études dont le niveau moyen est très inférieur à celui des nôtres, avait créé à Berlin, quelques années avant la Grande Guerre, une *Académie militaire technique* très forte-

¹ Exemple : ayant un document militaire roumain à faire traduire, il nous a été impossible d'obtenir de ce bureau la moindre traduction, faute d'un officier ou interprète sachant le roumain.

² Elle existe aujourd'hui (1947).

ment organisée où étaient étudiées, avec la méthode et la « Gründlichkeit » habituelles, toutes les applications des sciences à la guerre. Cette idée n'est pas réalisable de très longtemps chez nous. Elle peut donc être creusée à loisir.

On voit donc quel élargissement il convient de donner au 2^e Bureau resté trop longtemps une simple officine à renseignements.

ENCOURAGEMENT ET DIRECTION DE L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE DE L'ARMÉE.

« L'entre-deux-guerres », revenons-y, est marqué, sur le plan intellectuel, par une grande activité intellectuelle chez les porte-parole de la doctrine officielle fondée sur les enseignements de 1918 — et ce même temps, dans la masse de l'armée (qui reflète à cet égard l'état cérébral du pays) par une atonie de plus en plus accusée, par une indifférence incontestable pour le « métier », considéré trop souvent comme une fonction quelconque ou comme un simple gagne-pain.

On ne lit plus assez dans l'armée. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la liste des livres prêtés dans les bibliothèques militaires¹. On objecte que les officiers et les sous-officiers, surtout lorsque sévissait la double incorporation, étaient « trop fatigués » pour se délasser autrement que par le cinéma ou la radio. Ils semblent croire que leurs anciens faisaient moins d'heures qu'eux sur le « turf ». Peut-être ne se doutaient-ils pas de quelles veilles studieuses a été faite la revanche de 1870-1871.

Pour un corps d'officiers, le sommeil intellectuel est aussi dangereux et aussi coupable que le sommeil en faction pour le simple soldat.

Le goût de la lecture — de la lecture sérieuse s'entend — doit donc être fortement encouragé dans l'armée.

¹ Verrait-on, aujourd'hui, un sergent rengagé acheter sur sa prime un ouvrage analogue à la *Géographie militaire* de MARGA (2 gros volumes et un atlas) pour utiliser ses soirées à la caserne ? (cas observé en 1890 au 27^e de ligne, à Dijon).

De même la connaissance des langues étrangères, à laquelle on attribuait jadis beaucoup d'importance, et qui, en dehors de l'arabe, était tombée très bas. Comme, à notre époque de business, on ne fait rien sans argent, il faudra des primes pécuniaires — et on s'épargnera l'obligation d'instituer en pleine guerre des « cours d'agents de liaison » (en bon français : interprètes auxiliaires), cours ayant pour but d'apprendre ce qu'est l'armée anglaise aux jeunes gens sachant l'anglais mais qui n'avaient pas jugé utile de mettre en temps de paix leurs connaissances au service du pays. Aux jours ultimes de la résistance, nous avons vu à quels inconvénients, nous dirons même à quels graves périls, nous a menés l'ignorance de la langue polonaise chez les Français et de la langue française chez les Polonais. Nombre de camarades cependant, employés au hasard n'importe où, avaient pourtant appris le polonais aux jours lointains de l'armée Haller.

Au temps de notre jeunesse, les voyages à l'étranger étaient facilités aux officiers. Au bataillon de chasseurs alpins où j'ai débuté, une bonne demi-douzaine d'officiers avaient passé trois à six mois à l'étranger. Quand les circonstances le permettront à nouveau, ces voyages devraient être encouragés, avec objet d'étude déterminé. Les officiers étrangers venaient nous rendre visite à l'École de Guerre, à Saumur ou dans des régiments-cobayes. Nous ne leur rendions guère ces visites. D'où cette stupéfiante ignorance de l'étranger qui fut pour beaucoup dans nos revers.

Jadis, au lendemain d'une défaite qu'on attribuait en bonne part à l'oisiveté intellectuelle, les jeunes officiers étaient astreints à des *travaux d'hiver*. Ces travaux avaient du moins l'avantage d'empêcher les officiers de passer leur temps à jouer aux cartes ; de leur élaboration il restait toujours quelque chose.

Lors de l'inspection générale de certains grands chefs (comme le général Zédé, gouverneur de Lyon) l'examen de ces travaux et de leurs auteurs donnait lieu — qu'on nous

passé le mot — à un épluchage qui n'était pas toujours agréable pour les auteurs, mais dont il y avait un réel profit à tirer pour qui voulait entendre.

Il existe d'autres moyens pour engager les officiers à travailler par eux-mêmes. De la discussion, dit-on, jaillit la lumière : beaucoup plus que de la discussion, elle jaillit de la coopération intellectuelle. Avouons que les habitudes d'obéissance passive excluaient trop facilement la discussion, et que la coopération intellectuelle n'était guère dans nos mœurs. Expliquer pourquoi nous ferait complètement sortir du cadre militaire où nous voulons rester.

A notre avis, s'il faut discuter les projets, il ne faut plus discuter les ordres, mais il faut s'efforcer d'en tirer, une fois qu'ils ont été donnés, le meilleur parti possible. Le sens critique n'exclut pas la discipline, mais il est un moment où il ne doit plus s'exercer.

Or, les subordonnés sont rarement mis en France au courant des mesures qu'ils auront à appliquer, du matériel qu'ils auront à servir. *Innovation* pour eux veut presque toujours dire *surprise*. Aussi, le sens critique qu'ils n'ont pas eu à exercer *avant*, ils l'exercent *après*, ce qui est inutile et peut être dangereux.

Aussi croyons-nous qu'il serait bien préférable de faire confiance au militaire français, en l'encourageant à donner son opinion *avant*.

Pendant la Grande Guerre, le général commandant la 66^e Division avait institué un cahier de *vœux et doléances*, où tous les trois mois, sauf erreur, les officiers de la division étaient conviés à signaler ce qui clochait et comment y remédier. Ce fut l'origine de quelques améliorations fort heureuses.

On sait qu'il en fut de même dans l'ordre de l'armement, malgré la mauvaise volonté des sections techniques à accepter les idées dont leurs membres n'avaient pas la paternité.

Dans d'autres armées, on fait un beaucoup plus large appel aux intelligences et aux bonnes volontés, quel que soit le

grade où elles se manifestent. Ainsi la *Société Suisse des Officiers* qui est un organe au moins officieux, met chaque année au concours, avec prix et primes pécuniaires assez importantes, les projets, innovations, études qui « sont dans l'air ». Jamais, à notre connaissance, la discipline de l'armée suisse n'a souffert d'un pareil moyen d'émulation.

Comparons avec nos habitudes. Nous tenons de certains membres — et non des moins illustres — du Conseil Supérieur de la Guerre, que bien des décisions importantes ne leur ont même pas été soumises. C'étaient les anonymes « bureaux de la guerre » qui décidaient, sans jamais être rendus responsables.

Nous comprenons fort bien — et l'expérience de la guerre de 1939-40 ne va certes pas à l'encontre — tout l'éloignement qu'une armée sainement commandée doit ressentir pour les conseils auliques. Un vrai chef n'a pas à demander de conseils, mais il n'a jamais trop de renseignements. C'est à lui, et à son état-major, de discriminer.

Dans certaines armées existait un conseil consultatif composé des anciens commandants de corps d'armée et officiers généraux de grade supérieur qui pouvaient être appelés à donner leur avis sur les questions militaires importantes.

Sans aller aussi loin, tout grand chef quittant l'activité devrait remettre au Ministre de la Guerre, à défaut de mémoires, une note relatant les expériences les plus saillantes de sa carrière.

Dans un domaine plus restreint, il n'y aurait que des avantages à instituer sans retard un *comité consultatif des traditions, uniformes, emblèmes et insignes*, qui serait obligatoirement consulté sur ces questions dont on a eu, trop longtemps, bien tort de méconnaître l'importance. D'où, par exemple, le choix fait trop souvent au hasard d'insignes régimentaires. Ce comité, présidé par une haute personnalité militaire, comprendrait des spécialistes, militaires ou civils, historiens, érudits, peintres, membres de la « Sabretache » et autres sociétés analogues, etc...

D'autres mesures encore sont à adopter pour revivifier l'activité intellectuelle dans l'armée. Nous citerons :

— l'assouplissement de la censure ;

— la création d'un fonds de publications, les conditions actuelles et les difficultés croissantes de l'imprimerie rendant trop souvent impossible la venue au jour de travaux fort intéressants.

3. COOPÉRATION INTELLECTUELLE DE L'ARMÉE ET DE LA NATION.

Elle est gênée par un malentendu fondamental, que les dernières catastrophes n'ont fait qu'aggraver. Le militaire de carrière ne jouit pas en France de la considération qu'il mérite.

On lui attribue en revanche dans les milieux dits intellectuels une infériorité d'instruction ou même de pénétration qu'il ne mérite pas. Nous ne nous étendrons pas sur ce préjugé tenace qui date au moins du Second Empire et que l'affaire Dreyfus n'a fait qu'aviver.

En retour, le militaire de carrière se méfie de l'intellectuel et ne compte ni sur son patriotisme ni sur son dévouement. Je grossis un peu, mais pas beaucoup.

On s'explique ainsi la fissure, disons plus, la lézarde que laissait voir l'ensemble du corps des officiers français où les militaires de carrière ne faisaient même plus un quart de l'effectif mobilisé.

Nous avons longuement traité cette question pénible et délicate dans notre ouvrage : « Des hommes, des équipes, des chefs »¹, publié peu avant la dernière guerre et actuellement épuisé.

Le danger n'avait pas échappé à un groupe de patriotes, universitaires ou militaires de carrière. D'où des conférences au cercle Fustel de Coulanges, à l'École Supérieure de Guerre, à la Sorbonne enfin. Ces dernières, en particulier, présidées

¹ Librairie de l'Arc, 149, rue de Rennes, Paris .

au début par le maréchal Franchet d'Espérey, eurent beaucoup de succès. Elles débutèrent par deux conférences sensationnelles du commandant de Gaulle. Elles en eurent trop, car elles furent « torpillées » de deux côtés à la fois.

Il faut ouvrir des fenêtres. Il faut que l'air circule entre l'armée et la nation. Faut-il alors souhaiter la création de cours libres à l'École de Guerre rénovée ? Nous n'irons pas jusque-là, car il est nécessaire tout de même que l'enseignement officiel dans l'armée ait de l'unité et ne dégénère pas en palabres contradictoires.

Général CLÉMENT-GRANDCOUR.
